



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH  
UFI :

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Agents de nettoyage, alcalins.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Société : Promena AG  
Rheinstrasse 81  
CH 4133 Pratteln

Téléphone : +41(0)618166161  
Téléfax : +41(0)618166171  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : produktsicherheit@werner-mertz.com

##### Fabricant

Société : Erdal GmbH  
Neualmerstrasse 13  
5400 Hallein  
Téléphone : +436245801110  
Téléfax : +43624580111350  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 [24h/7]

##### Fabricant

+43(0)1-4064343

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :





## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence	:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
		<b>Prévention:</b>	
		P260	Ne pas respirer les poussières.
		P280	Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
		<b>Intervention:</b>	
		P302 + P352 + P312	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
		P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
		<b>Elimination:</b>	
		P501	Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Reaction product of  
Benzenesulfonic acid, 4-C10-  
13-sec-alkyl derivs. and  
Benzenesulfonic acid, 4-  
methyl- and sodium hydroxide

### Étiquetage supplémentaire:

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Formulation

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 011-005-00-2 01-2119485498-19	Eye Irrit. 2; H319	>= 25 - < 40



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide	932-051-8 01-2119565112-48	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 5
---	-------------------------------	---	------------

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
Protéger l'oeil intact.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs  
Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.  
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Agents de nettoyage, alcalins.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
SODIUM CARBONATE	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	10 mg/m <sup>3</sup>
932-051-8	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	85 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	42,5 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,425 mg/kg

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
932-051-8	Eau douce	0,268 mg/l
	Eau de mer	0,0268 mg/l
	Sédiment d'eau douce	8,1 mg/kg
	Sédiment marin	8,1 mg/kg
	Sol	35 mg/kg
	STP	5,6 mg/l
	intermittent release	0,055 mg/l



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : poudre

Couleur : blanc, gris

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 11,4, 10 %

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'entretient pas la combustion.
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 1.750 g/l
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

#### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë : Pas classé(e)

#### Composants:

##### carbonate de sodium

##### SODIUM CARBONATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.800 mg/kg  
DL50 oral (Rat): 4.090 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,3 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 (Souris): 1,2 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

##### Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide

##### 932-051-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.000 - 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Remarques: Absorption par la peau possible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### Composants:

carbonate de sodium

#### SODIUM CARBONATE:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide

#### 932-051-8:

Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Remarques : Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

### Composants:

carbonate de sodium

#### SODIUM CARBONATE:

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation des yeux

Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide

#### 932-051-8:

Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Remarques : Risque de lésions oculaires graves.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

### Composants:

carbonate de sodium

#### SODIUM CARBONATE:

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide

#### 932-051-8:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Remarques : voir texte créé par l'utilisateur



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

### Composants:

**Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide**

#### 932-051-8:

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: négatif

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

**Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide**

#### 932-051-8:

Espèce : Rat  
NOAEL : 85 mg/kg  
LOAEL : 145 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Substance d'essai : Produit non neutralisé  
Organes cibles : Reins

Espèce : Souris  
NOAEL : 440 mg/kg  
Voie d'application : Dermale  
Méthode : voir texte créé par l'utilisateur  
Substance d'essai : voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **SODIUM CARBONATE:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 300 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie )): 200 - 227 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- CE50 (*Daphnia* (Daphnie)): 264 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

##### **932-051-8:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Cyprinus carpio* (Carpe)): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- NOEC (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 0,1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en dynamique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Scenedesmus subspicatus*): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (*Pseudomonas putida* ( Bacille *Pseudomonas putida*)): 63 mg/l  
Durée d'exposition: 17 h  
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

##### Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité  
comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004  
relatif aux détergents.

### Composants:

#### 932-051-8:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 A

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

#### 932-051-8:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 0,7 (20 °C)  
pH: 6

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

#### 932-051-8:

Stabilité dans le sol : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée  
comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce  
mélange ne contient aucune substance considérée comme  
étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-  
accumulable (vPvB).

#### Composants:

#### 932-051-8:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante  
et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas  
considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique  
(PBT).

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

supplémentaire

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

### IATA

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs : Non applicable

Contenu en composés organiques volatils (COV) : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)  
Mise à jour: pas de taxes des COV

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : <5% Agents de surface anioniques

Autres réglementations : RÈGLEMENT (CE) No 648/2004  
Ordonnance sur les produits chimiques, OChim  
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim  
  
RÈGLEMENT (CE) No 648/2004  
Ordonnance sur les produits chimiques, OChim  
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Skin Irrit. : Irritation cutanée



## RORAX UNBLOCKER GRANULATE 600G A/CH

WM 1208690

Numéro de commande: 0108690

Version 1.3

Date de révision 20.03.2023

Date d'impression 20.03.2023

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Eye Dam. 1

H318

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR